



# CONVOCAATION

Le Conseil général de la Commune de Riaz est convoqué en séance le

**mardi 15 décembre 2020 à 20.00 heures,  
à la salle polyvalente, à la route des Monts 14.**

## Tractanda

1. Procès-verbal de la séance du Conseil général du 16 juin 2020 – approbation
2. Plan financier 2022-2026 – présentation
3. Budgets 2021
  - 3.1. Budget des investissements – présentation
    - 3.1.1. Achat d'ordinateurs pour les élèves des écoles de Riaz – crédit d'engagement – approbation
    - 3.1.2. Réfection de la conduite d'eau potable à la route de Corbières – crédit d'engagement – approbation
    - 3.1.3. Déviation du collecteur Champy au chemin de l'Ondine – crédit complémentaire – approbation
    - 3.1.4. Investigation du site pollué à la route des Epessous, selon rapport 18HS18 d'Hydrosol – crédit d'engagement – approbation
    - 3.1.5. Achat et transformation du bâtiment de la Raiffeisen – crédit d'engagement – approbation
    - 3.1.6. Transformation de la buvette du Chalet Neuf – crédit d'engagement – approbation
    - 3.1.7. Achat du bâtiment de la route des Monts 6 – crédit d'engagement – approbation
  - 3.2. Budget de fonctionnement – présentation
  - 3.3. Budgets de fonctionnement et des investissements – vote final
4. Organe de révision - désignation
5. Révision totale des statuts de l'Association intercommunale « Sport en Gruyère » – approbation
6. Projet de valorisation de la traversée de localité (VALTRALOC) – présentation et réponse aux dernières questions

7. Postulat de Mme Anne Favre-Morand et M. Georges Oberson « Concept de circulation » – détermination du Conseil communal
8. Postulat de Mme Florence Pasquier et M. Christophe Bieri « Sécurité des piétons aux abords du giratoire de la Poste » – détermination du Conseil communal
9. Postulat de MM. Frédéric Blanc, Christophe Bieri et Samuel Favre « Des solutions pour les déchets sur la voie publique » – détermination du Conseil communal
10. Postulat de M. Sébastien Andrey « Maintien du chemin des écoliers Combamonts 14 » – détermination du Conseil communal
11. Rapport sur l'activité des commissions
12. Divers

Selon la décision du Bureau du Conseil général, la séance ne sera pas ouverte au public en raison de la crise sanitaire actuelle. Les médias pourront être présents dans la salle, à la condition qu'ils s'annoncent préalablement auprès de l'administration communale.

**Le Bureau du Conseil général**